
Conditions-cadres du module MSDRO 31, automne 2024

Ce module présente les bases d'une formation professionnelle pour l'enseignement du droit dans les écoles du secondaire 2. Il est centré sur la transposition didactique dans cette discipline et aborde en particulier les savoirs de référence, les plans d'études, ainsi que les principales démarches d'enseignement.

Le module est composé de phases de cours et de séminaires qui privilégient le travail de groupes. Les séminaires consistent en l'élaboration de dispositifs d'enseignement en lien avec le cours et les plans d'études du secondaire II.

Compétences principalement travaillées

- Agir en tant que professionnel critique afin de maîtriser et exploiter des savoirs disciplinaires, didactiques et épistémologiques en droit
- Concevoir et animer des situations d'enseignement en droit en fonction des élèves et des plans d'études du secondaire II
- Intégrer les dimensions de la culture numérique dans sa pratique professionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de séquences d'enseignement

Objectifs de formation (niveaux de maîtrise évalués)

- Porter un regard critique sur le droit en tant que discipline enseignée
- Situer les points de repère fondamentaux du droit (concepts et méthodes) pour transposer les savoirs disciplinaires dans l'enseignement au secondaire II en respectant les plans d'études officiels
- Planifier des dispositifs d'enseignement en droit en tenant compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages
- Concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, fondées sur les plans didactiques et pédagogiques, et d'un niveau de complexité permettant aux élèves de développer des compétences juridiques
- Intégrer les dimensions numériques dans les situations d'enseignement-apprentissage en sensibilisant les élèves aux enjeux sociaux du point de vue juridique

Le cours présente, à partir des plans d'études, les savoirs et les concepts qui structurent l'enseignement du droit. L'étude de différentes approches didactiques permet aux étudiant·e·s de transposer les savoirs et de construire des séquences d'enseignement.

Les étudiant·e·s sont amené·e·s à maîtriser la recherche d'informations pertinentes pour l'enseignement de cette discipline, notamment avec les outils numériques appropriés.

Les thématiques juridiques traitées se rapportent aux fondamentaux du droit : notion de droit, sources du droit, domaines du droit, organisation de l'État, droits fondamentaux, raisonnements juridiques, règles générales du droit civil et du droit des obligations.

Les étudiant·e·s sont prié·e·s de partager avec leurs responsables de stage les principales informations reçues durant le module. Durant le semestre, les étudiant·e·s, comme les responsables de stage, peuvent se tenir au courant de l'avancée des réflexions faites en consultant le site internet du formateur : www.gaius.ch.

Ouvrages de référence

- ROBERT F., *Enseigner le droit à l'école*, Paris, ESF, 1999.
- BOILLOD J.-P., *Manuel de droit*, Genève, Slatkine, 2017.
- AMARELLE C., MIX & REMIX, *Droit suisse*, Lausanne, LEP, 2021.
- MÜLLER Ch. (éd.), *Introduction au droit suisse ; manuel scolaire*, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 2022.
- FABRE-MAGNAN M., *Introduction au droit*, Paris, PUF (« Que sais-je »), 2021.
- LE ROY Y., SCHOENENBERGER M.-B., *Introduction générale au droit suisse*, Genève, Schulthess, 2015.
- MANAÏ D., *Clés pour une introduction au droit*, Berne, Stämpfli, 2012.
- PAPAUX A., CERUTTI D., *Introduction au droit et à la culture juridique* (vol. 1 et 2), Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2020-2021.
- TERCIER P., ROTEN Ch., *La recherche et la rédaction juridiques*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2021.
- MAHON P., *Droit constitutionnel* (vol. 1 et 2), Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2014-2015.
- GUILLOD O., *Droit des personnes*, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2018 ; *Droit des familles*, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2022.
- TERCIER P., PICHONNAZ P., *Le droit des obligations*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2019.

Tout au long du semestre, les étudiant·e·s mettent à jour leurs connaissances juridiques. Des recommandations de lecture sont faites durant le semestre selon les besoins des étudiant·e·s et les thèmes traités. Une bibliographie plus complète est disponible sur le site internet du formateur (www.gaius.ch).

Planification des séances

Les séances ont lieu le vendredi après-midi, de **13h30 à 16h45** (avec 15 minutes de pause). Les séances en présentiel ont lieu en salle **C33 – 720**, à la **HEP de Lausanne**.

Séances	Thématiques disciplinaires	Thématiques didactiques
20.09.2024	La notion de droit	Définir la matrice disciplinaire du droit dans l'enseignement au secondaire II
27.09.2024	Les sources du droit et les savoirs savants en droit	Trouver les savoirs de référence et analyser la transposition didactique
04.10.2024	Les domaines du droit et l'ordre juridique suisse	Différencier et choisir des modèles d'enseignement-apprentissage en droit
11.10.2024	Le droit constitutionnel et l'organisation de l'État suisse	Distinguer les types d'objectifs et formuler des consignes
18.10.2024 à distance	Atelier 1 : travail à distance asynchrone et synchrone (activité sur les concepts didactiques vus en présentiel)	
01.11.2024	Le droit constitutionnel et les droits fondamentaux	Évaluer la pertinence des activités d'enseignement en droit

08.11.2024	Les raisonnements juridiques	Maîtriser des méthodes en droit : les savoir-faire juridiques que les élèves doivent appliquer
15.11.2024	Une introduction au droit civil : le droit des personnes	Analyser les représentations des élèves et conceptualiser l'enseignement du droit
22.11.2024	Une introduction au droit civil : le droit de la famille	Problématiser l'enseignement du droit : du problème à la situation-problème, en passant par la démarche d'enquête
29.11.2024	Une introduction au droit des obligations : les sources des obligations juridiques	Gérer des travaux de groupes dans l'enseignement du droit : de l'organisation à la mise en commun
06.12.2024 à distance	Atelier 2 : travail à distance asynchrone (activité sur les concepts didactiques vus en présentiel et préparation à l'examen de certification)	
13.12.2024	Une introduction au droit des obligations : la formation des contrats	Définir la notion de compétence et développer chez les élèves des compétences spécifiques en droit
20.12.2024	Des finalités de la discipline aux dispositifs didactiques, quelle cohérence pour l'enseignement du droit ?	

Certification

La participation et la réalisation des activités durant les enseignements à distance comptent pour 10% de la note de certification.

Pour le 90% restant, la certification du module consiste en un examen écrit de 3 heures. Cet examen aura lieu à la HEP de Lausanne,

le vendredi **10 janvier 2025**, de 13h30 à 16h30.

L'examen consiste à l'analyse d'un dispositif didactique visant le développement de compétences juridiques. Les critères d'évaluation retenus pour cet examen sont remis dans un document annexé à ces conditions-cadres.

Coordonnées du formateur

Guillaume Roduit

Professeur HEP associé, didactique du droit

guillaume.roudit@hepl.ch

Haute école pédagogique du canton de Vaud

UER Didactiques des sciences humaines et sociales

Bureau C33 - 703

Avenue de Cour 33 – 1014 Lausanne

www.hepl.ch